

RAPPORT
D' ACTIVITES DE L'UNFM
2006

Le lancement par Sa Majesté le Roi Mohamed VI de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) le 18 mai 2005 a été pour l'UNFM le plus important cadre de référence pour planifier ses activités. C'est pourquoi le plan d'action 2006 a été focalisé sur les objectifs de l'INDH. Ces objectifs visent entre autres :

- La lutte contre la pauvreté
- L'éducation pour tous
- La santé et la lutte contre les maladies comme le VIH/SIDA d'autres maladies touchant la femme et l'enfant.
- Mise en place d'un partenariat pour un développement humain durable.

Pour mieux contribuer à la réalisation de ces objectifs, l'UNFM a organisé toute une série de réunions avec ses représentations dans plus de 45 provinces. Ces réunions visaient la définition d'une approche et une stratégie unique permettant la mobilisation des femmes autour L'INDH. Suite à toutes ces rencontres, les bureaux provinciaux de l'UNFM, ont établi, chacun, selon ses spécificités, son propre plan d'action visant la réalisation des objectifs de l'INDH. Ces plans d'actions provinciaux et locaux faisaient l'objet de suivi et évaluation par le Bureau National.

1/ Aussi la compilation des données (2006) fournies par les représentations de l'UNFM dans les provinces montre ce qui suit :

- 1.1 Le nombre de femmes ayant la qualité d'adhérentes à l'UNFM est de 30.000 avec une moyenne de 600 femmes par province.

1.2 Quant à l'éducation des femmes il a été constaté que : 1626 inscrites à l'éducation non formelle ont suivi régulièrement des cours en 2006 alors qu'elles étaient au nombre de 7020 en 2005. Ceci est dû à la nouvelle politique de l'état en matière d'éducation non formelle imposant de nouvelles conditions concernant les encadrants.

1.3 Des programmes d'alphabétisation 11.434 femmes en ont bénéficié avec une augmentation par rapport à l'année 2005 (2000 femmes en plus).

1.4 Les projets générateurs de revenus et de lutte contre la pauvreté y compris les coopératives (60 unités) ont profité à 7449 alors qu'ils étaient au nombre de 28 en 2005 et ne profitaient qu'à 610 femmes. Ceci est dû probablement à une bonne intégration de l'UNFM à l'INDH et qui a permis le financement de ces projets.

1.5 Les jardins d'enfants quant à eux, leur nombre a baissé : 29 en 2005 avec 979 enfants contre 24 en 2006 et 597.

1.6 Les différentes représentations de l'UNFM (Bureau Provinciaux et Locaux) ont organisé des campagnes de sensibilisation dans des domaines ci-après :

- **La santé** : MST/SIDA, dépistage des maladies cardiovasculaires, gynécologie, ophtalmologie etc... le nombre de femmes ayant été auscultées est de 13.090 ;

Des campagnes de diffusion du Carnet de Santé de la femme dans plusieurs provinces (5862 femmes en ont bénéficié) ;

Un spot télévisé sur l'intérêt du Carnet de Santé de la femme a été lancé sur les chaînes de la télévision marocaine du mois de septembre au mois de décembre 2006.

- La préservation de l'environnement : environ 19.340 familles ont été touchées surtout dans le rural et les quartiers périphériques.
- Conférences et tables rondes sur l'application du code de la famille et la lutte contre la violence à l'encontre de la femme 37.227 femmes ont été touchées.

2/ Sur le plan central, le Bureau National et la Commission de Coordination Générale des activités de l'UNFM, ont tenu 30 réunions et ont produit plus de 35 rapports. Ils ont supervisé les activités ci-après :

2.1 Programmation et organisation de toutes les activités ayant marqué la Journée Mondiale de la femme (8 mars 2006) :

- Organisation à Rabat d'une grande exposition des activités de toutes les représentations de l'UNFM (produits, projets, créations et autres).
- Des conventions de partenariat ont été signées sous la Présidence de S.A.R La Princesse Lalla Meryem :

- Convention de Partenariat « UNFM, Ministère de la Santé et le FNUAP » concernant la santé de la femme et en particulier (le Carnet de Santé de la Femme).
- Convention de partenariat (UNFM et Association Action Urgence Médicale) portant sur l'entraide et la coopération des deux parties pour organiser des campagnes de dépistages de maladies et de soins au profit de femmes nécessiteuses.
- Convention de Partenariat entre le Bureau Provincial de Tanger et Red5DT Technologies de l'Information pour favoriser la collaboration avec des entreprises Andalouses.
- Le lancement par S.A.R La Princesse Lalla Meryem et le Ministre de la Santé du Carnet de Santé de la Femme.

2.2 Le Bureau National a délégué des membres pour représenter l'Union dans les manifestations ci-après :

◆ Forum de Partenariat Maroc-Français sur les projets et la coopération décentralisée (Skhirat 27 janvier 2006).

◆ Journée d'Etude à Casablanca sur le thème « La citoyenneté européenne dans sa diversité » le 13 mai 2006. Elle a été organisée par la Commission Européenne et la Wilaya du grand Casablanca en collaboration avec l'institut Marocain des relations Internationales.

◆ Atelier organisé par la Banque Africaine du développement, stratégie de partenariat avec les autorités marocaines pour la période 2007-2011.

◆ Lancement du rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde 2007, atelier organisé le 11/12/ 2006 en collaboration avec l'UNIFEM et l'ONDE.

◆ Organisation de 3 campagnes médicales dans les provinces de Témara, Nador et Rabat.

◆ Journée Nationale sur le carnet de santé de la femme ayant regroupé toutes les représentantes de l'UNFM dans les provinces. Les Représentants du Fond Des Nations Unies Pour La Population (FNUAP), et ceux du Ministère de la Santé ont expliqué l'intérêt et le mode d'utilisation du Carnet de Santé.

◆ Session de formation à Rabat sur les projets générateurs de revenus. Plus de 50 cadres de l'UNFM ont bénéficié de cette formation.

◆ Deux manifestations organisées par le Haut Commissariat au Plan :

① Présentation de l'Etude-Perception et attitude vis-à-vis des changements dans le statut et les rôles des femmes (19 septembre 2006).

② Atelier consacré à l'examen des résultats de l'enquête « La femme marocaine sous le regard de son environnement social » et ce le 3 novembre 2006.

2.3 Au niveau international, l'Union Nationale des Femmes Marocaines a participé aux manifestations ci-après :

- La 50^{ème} Session de la Commission des Nations Unies de la Condition de la Femme (ONU) (New York – USA du 27 février au 10 mars 2006) .
- La conférence Méditerranéenne sur le thème (la santé de la reproduction dans le contexte migratoire : un défi à relever) à CATANIA en Sicile . Cette conférence a été initiée par l'Organisation Internationale pour la Migration.
- La Réunion des Membres du Secrétariat Général de l'Union des Femmes Arabes qui s'est tenue à DAMAS en Syrie du 16 au 23 Novembre 2006. A signaler que l'UNFM est Secrétaire Générale Adjoint chargé de relations extérieures de cette organisation.
- L'Assemblée Générale du Conseil International des Femmes à Kiev en Ukraine du 5 au 10 septembre 2006. Il faut signaler que l'UNFM est membre de ce conseil pour plus de 20 ans et que ses représentantes à cette Assemblée ont été élues à deux postes importants : (5^{ème} Vice-présidente et 2^{ème} Membre du Bureau).
- La Réunion du Bureau Permanent de l'Union Générale des Femmes Arabes qui s'est tenue en Algérie du 27 au 29 novembre 2006.
- La Conférence Générale des Organisations Arabes de la Société Civile (CHABAKA) au KOET du 16 au 22 décembre 2006.

3/ PLAN D'ACTION 2007

Dans le cadre de la politique et les objectifs de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), l'Union Nationale des Femmes Marocaines (UNFM) prévoit, pour 2007, la réalisation des activités ci-après :

AU NIVEAU NATIONAL

3.1 Renforcement des centres de formation en mettant à leur disposition un personnel qualifié et des guides pédagogiques adéquats.

3.2 Démarrage du Centre de Formation National à Rabat avec des sessions de formation des formatrices en gestion, organisation, planification, informatique, formation professionnelle etc....

3.3 Création de nouveaux projets générateurs de revenus au profit des femmes et familles défavorisées et renforcement des projets existants.

3.4 - Constitution d'une Banque de Projets qui sera alimentée par des propositions de projets émanant des différents bureaux de l'UNFM.

- Etablir une stratégie de recherche de financement pour les projets répertoriés (Banque de Projets).

3.5 La Célébration par l'UNFM de trois événements importants :

- 8 mars (Journée Mondiale de la Femme)
- 15 Octobre (Journée Internationale de la Femme Rurale)
- 6 mai (Création de l'Union Nationale des Femmes Marocaines)

A ces occasions l'UNFM organisera des expositions de ventes de produits des différents projets générateurs de revenus pour les femmes.

3.6 Développer des relations de partenariat avec les composantes de la société civile marocaine et les départements de l'Etat.

3.7 Continuer l'exécution des activités programmées avec les partenaires de l'UNFM (Ministère de la Santé, Ministère de l'Artisanat du Tourisme et de l'Economie sociale, Association Action Urgence etc).

3.8 - Créer des centres d'écoute juridique dans les Bureaux de l'UNFM.

- Continuer les campagnes de sensibilisation et d'explication du code de la famille et participer activement à toutes les initiatives visant la consolidation des droits de la femme dans tous les domaines.

Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de dépistage des maladies graves chez la femme avec le Ministère de la Santé et d'autres partenaires.

3.9 La lutte contre l'analphabétisme de la femme sera prioritaire et sera intégrée à toutes les activités de formation professionnelle des femmes.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Sur le plan international l'UNFM oeuvrera pour :

- 3.11 * Développer davantage les relations avec les Organisations des Nations Unies (PNUD, FNUAP, UNIFEM, UNICEF) et des Ambassades etc...
* Préserver sa place à l'ECOSOC qui est une organisation de l'ONU.
- 3.12 Participer activement aux conférences et réunions de :
- la Conférence Générale des Organisations Arabes de la Société Civile (CHABAKA) ;
 - Le Conseil International des Femmes ;
 - L'Union Générale des Femmes Arabes ;
- 3.13 Développer des relations de partenariat avec des organisations non gouvernementales des pays frères et amis (jumelage etc.....) tout en se fixant comme objectif les femmes et les familles marocaines qui y résident.
- 3.14 Des contacts avec les membres du Comité Directeur International (CDI) des Premières Dames seraient souhaitables pour redynamiser cette organisation.

